

Au menu du conseil du 23 novembre 2009 : la municipalité agit pour la formation et l'emploi !

La crise économique que traverse notre pays frappe durement les jeunes : la Municipalité propose de se mobiliser en leur faveur à travers la mise en place de contrats d'accompagnement dans l'emploi – passerelle.

Depuis 1986, la municipalité s'est toujours inscrite dans tous les dispositifs mis en place successivement par les pouvoirs publics pour aider à l'insertion des personnes en difficulté d'emploi : on se souvient des TUC, SIVP, CES, CEC, plus récemment les emploi-jeunes. Ils ont permis d'accueillir au fil des années de nombreuses personnes en rupture d'activité professionnelle, notamment des jeunes, et un grand nombre d'entre elles a pu grâce à ces tremplins décrocher un véritable emploi, souvent au sein même des services municipaux, au gré de l'évolution des missions et des départs en retraite.

Alors que la Commune accueille également plusieurs apprentis, principalement dans les services des espaces verts et du patrimoine, et ce depuis de nombreuses années, elle a décidé de créer plus récemment, en 2005, sept postes en contrat avenir, destinés à la réinsertion professionnelle. Affectés majoritairement au service nettoyage, sous la responsabilité de deux chefs d'équipe, ces agents effectuent un travail important pour garder la ville propre au quotidien et il est possible de mesurer concrètement la qualité du travail réalisé.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle disposition qui a retenu à l'unanimité l'attention des conseillers municipaux : le contrat d'accompagnement dans l'emploi – passerelle. Passerelle, car il ne s'agit pas cette fois de créer de l'emploi public mais donner une chance à des jeunes de 16 à 25 ans, dans l'objectif de les réorienter au terme d'un voire deux ans vers le secteur marchand en accompagnant leurs premiers pas dans la vie professionnelle. Trois postes ont ainsi été créés au sein des services de la Ville et les jeunes qui seront recrutés avec le concours de Pôle Emploi effectueront des missions dans des entreprises privées.

En répondant favorablement à la demande de l'État, notre équipe municipale montre ainsi l'attachement qu'elle porte à la jeunesse, attachement qui se manifeste également tout au long de l'année avec l'accueil de nombreux stagiaires en provenance des écoles et instituts de formation : ils ont été ainsi plus de 40 en 2008 à découvrir les mécanismes - souvent complexes et méconnus - de fonctionnement d'une collectivité territoriale de près de 17000 habitants avec ses 300 agents.

Outre faire connaître les différentes facettes de l'action municipale, cette politique active de formation est indispensable et constitue à nos yeux une vraie mission des collectivités territoriales. Aussi, nous sommes fiers de pouvoir nous aussi y tenir toute notre place !

Merci de vote confiance !

Liste Philippe BRIAND et son équipe municipale